



TENNIS CLUB MIRANDAIS

Fiche d'inscription 2023 /2024

RENSEIGNEMENTS

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse

N° de portable Mail

Nom du responsable légal

N° de téléphone Mail

FORMULES

Adhésions simples	Prix	Cochez
Adhésion Enfant (-18 ans) <i>Comprend la licence FFT et l'accès aux terrains toute l'année</i>	50 €	
Adhésion Adulte <i>Comprend la licence et l'accès aux terrains toute l'année</i>	100 €	
Adhésion Découverte <i>licence + accès terrains, valable 3 mois (*)</i>	30 €	
Carte été <i>Accès aux terrains Juillet / Août</i>	20 €	

(*) Formule réservée aux non licenciés depuis 3 ans.

Formules Ecole de Tennis ⁽¹⁾	Prix	Cochez
Formule Mini-Tennis 4-6 ans (2018-2020) <i>Adhésion Enfant + 1h de cours</i>	110 €	
Formule Ecole de tennis 7-10 ans (2014-2017) - 6 élèves - <i>Adhésion Enfant + 1h de cours</i>	150 €	
Formule Ecole de tennis 11-18 ans (2006-2013) - 6 élèves - <i>Adhésion Enfant + 1h30 de cours</i>	170 €	
Formule Perfectionnement 7-10 ans (2014-2017) - 4 élèves - <i>Adhésion Enfant + 1h de cours</i>	215 €	
Formule Perfectionnement 11-18 ans (2006-2013) - 4 élèves - <i>Adhésion Enfant + 1h30 de cours</i>	245 €	
Préparation physique 7-18 ans (2006-2017) - 8 élèves - <i>1h par semaine</i>	75 €	

Formules Adultes ⁽¹⁾	Prix	Cochez
Formule Adultes <i>Adhésion + 1h30 de cours</i>	230 €	

⁽¹⁾ Cours assurés du 11 septembre 2023 au 22 juin 2024 hors vacances scolaires

Total

PAIEMENT

Réduction Famille

2 membres : -15€ 3 membres : -30€ 4 membres : -50 €

Réduction Pass'Port (pour les enfants recevant l'allocation de rentrée scolaire)

Département : -25€ Etat : -50€

Moyen de paiement

Espèce Coupon sport Chèque Chèques en plusieurs fois

Montant Mois
Montant Mois
Montant Mois

Souhaitez-vous une attestation d'inscription au TCM ? Oui Non

PIÈCES À FOURNIR

- Certificat médical (mention de non contre indication à la pratique du tennis en compétition) ou questionnaire sport
- Pass'Port : certificat de scolarité + attestation d'allocation de rentrée scolaire
- Paiement, montant : €

FORMALITÉS

Je soussigné (Nom, Prénom) :

ou agissant en qualité de représentant légal de :

- reconnaît que l'adhésion au Tennis Club Mirandais entraîne l'**acceptation du règlement intérieur** de celui-ci, (consultable sur le site internet du club et au club house), et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT),
- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des **garanties d'assurances** proposées avec la licence, (site FFT)
- atteste **être en possession d'un certificat médical** (datant de moins de 2 ans) de non contre-indication à la pratique du tennis, y compris en compétition,
- atteste avoir lu le **questionnaire QS-SPORT** et avoir répondu NON à toutes les questions

Droit à l'image :

- J'autorise Je n'autorise pas

le Tennis Club Mirande, pour sa communication internet et/ou externe, à utiliser pour la saison 2021/2022, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club : <http://tennis-clubmirande.fr>)

Données personnelles :

L'adhésion au Club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis (dont ses organes déconcentrés : Ligues et Comités Départementaux).

Le Club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club et la FFT.

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser à la FFT : fft@fft.fr ou bien : FFT 2 avenue Gordon Bennett – 75016 Paris.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr)

Invités

Conformément aux clauses d'assurances de la FFT, seuls les licenciés FFT peuvent accéder aux terrains. Si vous souhaitez inviter des personnes extérieures, il convient de prévenir un membre du bureau du TCM.

Fait à :

Signature :

Le / /